



Tabac sur lieu de travail en Belgique

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 7 octobre 2004

Faites-vous des actions contre le tabac en Belgique ? Sinon pourriez-vous me donner des renseignements contre le tabagisme en BELGIQUE. Merci

Réponse :

DNF n'intervient pas en Belgique. En effet, la législation n'est pas la même qu'en France. Cependant, des associations belges comme la FARES (Fondation contre les Affections Respiratoires et pour l'Education à la Santé) pourront vous renseigner.